

Ce jour, à vingt heures, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. se sont réunis sous la présidence de Monsieur Bertrand GONIN, Maire.

Membres présents :

Bertrand GONIN, Christian BILLAUD, Régine PASQUIER, Xandrine GUERIN, Annick BERTHET, Karine BOURY, Jean-François DUTHILLEUL, Michel JAMBON.

Membre absent :

Daniel VIALLY, excusé.

À l'ordre du jour :

- ✗ Point sur les inscriptions Plan Grand Froid et Plan Canicule,
- ✗ Point sur le Goûter des Aînés 2020,
- ✗ Questions et informations diverses.

Le Président, Bertrand GONIN, a demandé l'accord des membres pour ajouter une délibération à l'ordre du jour au sujet d'une subvention exceptionnelle. A l'unanimité, les membres ont accepté.

Les membres du Conseil d'Administration ont approuvé le Compte-Rendu de la séance du 27 août 2020.

Délibération 2020/26

Bertrand GONIN donne lecture de la subvention exceptionnelle proposée pour l'année 2020 à l'association A.P.E. d'Éveux.

Elle s'élève à 400,00€ et correspond à la moitié du don reçu de la société CAROLINE PRODUCTION. Cette société est venue tourner un téléfilm sur la commune en septembre 2020. La municipalité leur a mis à disposition 2 parkings pendant 4 jours. Elle a alors reçu un don en retour pour les œuvres sociales.

Après en avoir délibéré la Commission administrative décide à l'unanimité :

- d'octroyer une subvention exceptionnelle de 400,00€ pour l'année 2020 à l'association A.P.E. d'Éveux.

Point sur le Plan Grand Froid 2020

Comme envisagé lors de la précédente séance du C.C.A.S, un questionnaire a été distribué dans le Bientôt à Éveux du mois de septembre, afin de motiver les inscriptions sur les registres Grand froid et/ou canicule. Un rappel a été inséré dans le Bientôt à Éveux du mois de novembre notamment par rapport au 2^{ème} confinement. Suite aux nouvelles inscriptions, le rôle de chacun a été rappelé : au déclenchement des alertes préfectorales, le secrétariat de la mairie prend contact avec les inscrits sur les registres et transmet l'alerte aux membres du C.C.A.S pour que chacun puisse prendre la relève dans le suivi des inscrits jusqu'à ce que l'alerte soit levée. Les référents se sont proposés en fonction de leur localisation par rapport aux inscrits.

Point sur le Goûter de Noël 2020

Suite aux annonces gouvernementales du 2^{ème} confinement, il a été décidé de transformer le traditionnel Goûter de Noël des Aînés en une distribution de ballotins de chocolats à raison d'une boîte par foyer dans lequel au moins une personne a 70 ans révolus.

La distribution aura lieu courant décembre à partir de la semaine 50. Les 127 foyers ont été répartis sur quatre zones de distribution avec, pour chacune, une équipe de deux distributeurs. Monsieur le Maire sera en secours si besoin. Un carton explicatif sera glissé dans chaque boîte et un autre carton à glisser en boîte aux lettres en cas d'absence suite à deux passages infructueux. Les absents pourront ainsi récupérer leur boîte, directement à la mairie, jusqu'au 24 décembre 19h.

Questions et Informations Diverses

Bertrand GONIN évoque la nécessité de mettre en place un Règlement Intérieur du C.C.A.S.

Régine PASQUIER fait part des exemples transmis par certaines communes environnantes et les informations diffusées par la C.C.P.A. Bertrand GONIN se propose d'étudier le dossier.

Comme énoncé lors de la précédente séance du C.C.A.S, une Analyse des Besoins Sociaux (A.B.S.) est envisagée. Régine PASQUIER, rapporteuse des Commissions de la C.C.P.A., sera épaulée de Michel JAMBON dans cette tâche.

Jean-François DUTHILLEUL demande à ce que les coordonnées des membres du C.C.A.S. soit partagées afin de pouvoir échanger plus facilement.

Karine BOURY fait remarquer qu'il serait préférable que le premier contact des référents avec les inscrits sur le registre se fasse de visu et non par téléphone. Mettre un visage sur un nom lui semble primordial. La distribution des boîtes de chocolat en sera l'occasion.

Régine PASQUIER évoque le repas des aînés. Il aura lieu le dimanche 25 avril. Pour pallier à une annulation de dernière minute pour raison de confinement ou autre, il est envisagé de ne pas faire appel à un traiteur extérieur mais au cuisinier municipal. Régine PASQUIER propose également de faire appel à des élèves d'école type hôtelière pour assurer le service. L'appel à des bénévoles du village, facilement mobilisables, est également évoqué.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses abordées, la séance est levée.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration du CCAS aura lieu le Mardi 9 MARS à 20H

Bertrand GONIN

Karine BOURY

Christian BILLAUD

Annick BERTHET

Daniel VIALLY

Michel JAMBON

Jean-François DUTHILLEUL

Xandrine GUERIN

Régine PASQUIER